

## Fiscalité sur titres de sociétés à l'IS

Réf. 1708

De l'acquisition à la cession

Durée 8 heures. Homologation commissaires aux comptes, CNCC n° 15C0129, Conférences, 5h45

---

|                |   |
|----------------|---|
| Valeur ajoutée | La formation propose de considérer la fiscalité :<br>- dans son ensemble : plus-values, revenus, droits d'enregistrement, droits de mutation<br>- pour les contribuables personnes physiques et personnes morales<br>- à travers le temps, depuis l'acquisition jusqu'à la cession. |
| Objectifs      | - Maîtriser la fiscalité des différentes opérations sur les titres de sociétés à l'IS, depuis l'acquisition jusqu'à la cession, les régimes de droit commun et les régimes de faveur.<br>- Connaître les options fiscales les plus avantageuses et identifier les risques.          |

---

### 1■ Synthèse de la fiscalité

Fiscalité de l'associé à l'IR ; fiscalité de l'associé à l'IS ; fiscalité de groupe.

### 2■ Imposition des plus-values et moins-values de cession

➔ Vente et apport

- Le cédant ou l'apporteur est une personne à l'IR  
- Plus-values privées : vente ; apport de titres à société  
- Plus-values professionnelles : vente ; apport de titres à société  
- Personnes morales à l'IR

Les régimes de faveur

- Le cédant ou l'apporteur est une personne à l'IS  
- Opérations d'apport et de vente : conséquences juridiques et fiscales  
- Vente de titres. Régime des titres de participation  
- Apport de titres : Régime des titres de participation ou Apport partiel d'actifs

➔ Opérations sur le capital

Conséquences pour l'associé à l'IR ; pour l'associé à l'IS

- Amortissement du capital
  - Réductions de capital motivées ou non par des pertes  
Sans remboursement ; avec rachat de titres ; sans rachat
  - Les fusions : fusion-absorption, apport partiel d'actifs, scission
- Utilisations abusives, acte anormal de gestion

### 3■ Imposition du dividende

- L'associé est une personne à l'IR
- L'associé est une personne à l'IS. Régime mère-filles et utilisations abusives

### 4■ Droits d'enregistrement

- Apports à société
- Apporteur à l'IR ; apporteur à l'IS
- Acquisition de titres

### 5■ Droits de mutations à titre gratuit

- Exonération partielle transmission d'entreprise

### 6■ Impôt sur la fortune immobilière IFI

Régime de l'immobilier professionnel en société.

---

|            |  |
|------------|--|
| Pédagogie  | <b>Présentiel.</b> Exposé, diapositives. Etudes de cas. Echange d'expériences. QCM de validation.<br><b>FOAD.</b> 7 heures de vidéos de l'animateur, avec possibilité de l'interroger. Support. QCM. |
| Animateur  | <a href="#">Henry Royal</a> , conseil et ingénieur patrimonial entreprises familiales  |
| Public     | Avocats, experts comptables, commissaires aux comptes, notaires, fiscalistes   |
| Pré-requis | Aucun  |
| Conditions | <a href="#">Présentiel</a> <a href="#">FOAD</a>  |

---